



GHAZA, LOGEMENTS, SÉCURITÉ ET RÉFORMES ÉCONOMIQUES **LES ANNONCES PHARES DU CANDIDAT TEBBOUNE**

Page 3

VARIOLE DU SINGE

**AUCUN CAS SIGNALÉ
EN ALGÉRIE**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5082 | Mardi 20 août 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

INONDATIONS AU NIGER

**L'ALGÉRIE ENVOIE
DES AIDES
ALIMENTAIRES**

Page 16

TIKTOK, FACEBOOK, TWITTER...

LA PRÉSIDENTIELLE S'INVITE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Page 3



■ **POUVOIR D'ACHAT, INFLATION
ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**
**CE QUE PROPOSENT
LES CANDIDATS**

Page 2

■ **BIENS CONFISQUÉS**
**LA SIH RÉCUPÈRE
L'HÔTEL CIRTÀ**

Page 4

■ **SAHARA OCCIDENTAL**
**LE POLISARIO APPELLE
AU RESPECT DES DROITS
DES SAHRAOUI**

Page 16

DOUBLE ANNIVERSAIRE DU 20 AOÛT



DEUX DATES, LE MÊME COMBAT !

Page 5

ORGANISATION

DES RASSEMBLEMENTS

Les procédures à suivre rappelées par L'ANIE

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé, dimanche soir dans un communiqué, les procédures à suivre pour l'organisation des rassemblements et réunions par les candidats ou leurs représentants dans le cadre de la campagne électorale pour la présidentielle anticipée du 7 septembre prochain.

« En vertu des dispositions de l'ordonnance 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral modifiée et complétée et dans le cadre du suivi de la campagne électorale qui s'étalera du 15 août au 3 septembre 2024, de l'arrêt du 15 juillet 2024 fixant les modalités d'accès aux médias audiovisuels et de couverture médiatique des activités des candidats à l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre 2024, et de la circulaire du 8 août 2024 fixant les modalités d'organisation des rassemblements et réunions publiques pendant la campagne électorale, l'ANIE rappelle les procédures à suivre pour l'organisation de ces rassemblements par les candidats ou leurs représentants dans le cadre de la même campagne », a précisé l'ANIE.

Parmi ces procédures, « la demande d'organisation d'un rassemblement dans le cadre de la campagne électorale doit être présentée par le représentant du candidat dûment habilité auprès des services de la wilaya concernée ». « L'autorisation de la réunion publique dans le cadre de la campagne électorale est accordée par les services habilités de la wilaya, après parachèvement des procédures, conformément à la législation en vigueur, de même que le coordinateur de wilaya doit en être informé ». « L'autorisation accordée par les services de wilaya détermine la durée de la réunion publique, en prenant en considération les conditions climatiques en cas de demande de décalage de la clôture de la réunion à une heure tardive de la nuit ».

De plus, « la salle ou le lieu demandés par le représentant du candidat dûment habilité doivent être attribués par le coordinateur de wilaya après la consultation de l'autorisation susmentionnée, accordée au représentant du candidat ».

Selon les mêmes procédures, « les réunions publiques organisées dans le cadre de la campagne électorale doivent être au nom et au profit exclusifs du candidat à l'élection présidentielle anticipée ».

R. N.

TIKTOK, FACEBOOK, TWITTER...

La présidentielle se joue aussi sur les réseaux sociaux

TikTok, Facebook, Twitter... Durant la campagne électorale, les trois candidats ainsi que leurs soutiens ont investi la Toile. Plus encore que les élections précédentes, la Présidentielle 2024 se joue aussi sur les réseaux sociaux. Les candidats ont peaufiné leurs stratégies et ont lancé déjà leurs armes numériques.

PAR IDIR AMMOUR

La campagne présidentielle bat son plein. Les trois candidats sillonnent le pays, en déployant leurs stratégies pour séduire le plus grand nombre des électeurs. En effet, à chacune des étapes, ils mettent en avant leurs slogans et leurs programmes pour, disent-ils, permettre à l'Algérie de se hisser au rang des pays développés.

Lors de leurs meetings, ils appellent leurs partisans à une forte participation, incitant particulièrement les jeunes à s'impliquer activement dans la vie politique en votant massivement lors de la présidentielle du 7 septembre prochain, et ce, pour réussir l'échéance et barrer, ainsi, la route à toutes les tentatives visant la déstabilisation du pays. Par contre, la bataille électorale ne se limite pas aux activités sur le terrain, mais elle est aussi virtuelle! Elle se retrouve au cœur de ce grand rendez-vous électoral national. En effet, les réseaux sociaux ont pris une place importante dans notre quotidien et cela ne fait pas exception lors de cette élection présidentielle du 7 septembre prochain. Les partis politiques et les candidats utilisent ces plateformes pour communiquer avec les électeurs, diffuser leur programme et tenter de les convaincre. Les réseaux sociaux sont ainsi devenus un outil incontournable pour mener une campagne électorale efficace. La digitalisation progressive de notre



société oblige, et les partis semblent condamnés à suivre la cadence et, surtout les tendances numériques du moment, afin de signer leur présence sur les réseaux et la scène politique numérique. Le décor politico-électoral virtuel est déjà planté sur la Toile. Pris de court par cette nouvelle tendance en passe de prendre le dessus sur les actions et pratiques électorales classiques, tant il est vrai que son influence est sans conteste, les partis politiques commencent à se pencher dessus. C'est le réseau social TikTok qui a vu le plus de lancement de posts en boucle. Les candidats et leurs soutiens, ainsi que certaines parties, tentent de faire valoir leur candidat, en exploitant des techniques bien connues et identifiées, en vue de peser sur la balance politico-électorale. En effet, il s'agit de groupes, visiblement bien organisés, qui, recourant à ces procédés de marketing d'influence et de promotion, présentent des profils de candidats, comme étant de potentiels outsiders gagnants. Cependant, cette utilisation massive des réseaux sociaux est une arme à double tranchant. Elle soulève de nombreuses questions et défis pour la démocratie. La diffusion de fausses informations, la manipulation de l'opinion publique et les ingérences étrangères sont autant de menaces qui pèsent sur ce genre de rendez-vous électoral. Face à ces risques, les instances concernées, à l'instar de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), sont appelées à redoubler d'efforts pour lutter contre les fake news et proposer à renforcer sa législation

à l'avenir pour lutter contre les ingérences étrangères. A noter que pour l'agenda du cinquième jour de la campagne électorale pour l'élection présidentielle du 7 septembre prochain, le candidat du Front des forces socialistes (FFS), sillonne les artères de la petite ville de Lakharia (Bouira), dans une activité de proximité, pour ensuite donner réplique dans un meeting populaire à Ouzellaguen, wilaya de Bejaia. Le candidat du Mouvement de la société pour la paix (MSP), M. Abdelaali Hassani Cherif, à choisi Djelfa pour une activité de proximité et un meeting à Laghouat. Tandis que le rythme de la campagne s'est accéléré pour les représentants du candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune qui intensifient les activités de proximité et les meetings populaires afin de convaincre les électeurs du bien-fondé de leurs programmes, appelant à une forte participation le jour du scrutin. En effet, le Front de libération nationale (FLN) anime deux meetings populaires à Tizi Ouzou et Bouira. Le Mouvement Al-Bina fera de même à Khenchela et à Bordj Bou Arreridj. Le parti Sawt Chaâb sera à Ain El Hammam, wilaya de Tizi-Ouzou et un autre dans la commune de Boudjima, dans la même wilaya. Le Rassemblement national démocratique (RND) sera pour sa part au palais de la culture Mohamed Boudiaf à Annaba. Et enfin, le Front El Moustakbal sillonnera Tébessa, Oum El Bouaghi et Souk-Ahras dans activités de proximité.

I. A.

POUVOIR D'ACHAT, INFLATION ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Ce que proposent les candidats

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les candidats à l'élection présidentielle placent en priorité de cette campagne le volet économique. La plupart convergent dans leur discours pour l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens et mettre en avant la sécurité alimentaire comme gage de stabilité.

Le Président candidat Tebboune a mis en exergue dans son volet économique à mettre tous efforts « pour protéger les citoyens à faible revenus par une augmentation des salaires à 100% dès 2027 ». Sa formule : « le deuxième mandat sera par excellence économique ».

Dans son dernier discours à Constantine, il a souligné « la priorité de préserver le pouvoir d'achat des citoyens en continuant dans la même politique sociale de l'Etat ». Cela s'entend dans son programme à juguler le niveau d'inflation pour le ramener à sa juste proportion soit 5%.

Dans ce registre, le candidat Tebboune promet de réduire la précarité dans les zones d'ombre en poursuivant dans ce qui a été déjà entamé à savoir lever les entrav-

es sur ces régions à travers le logement dans ces formules, l'investissement et les infrastructures de base. Pour le candidat du MSP Abdelaali Hassani Cherif, son programme se décline autour « de la protection de la dignité du citoyen en améliorant son pouvoir d'achat pour une vie décente ». Selon lui « il faut instaurer des fondements d'une économie sociale diversifiée s'appuyant sur la richesse humaine et l'approche participative ».

De son côté, le candidat du FFS Youcef Aouchiche propose dans son programme électoral de « réviser le SNMG pour le porter à 40.000 DA et d'annuler les impôts sur les salaires inférieures à 50.000 DA ». La question du salaire universel a toujours préoccupé les responsables politiques et surtout dans le contexte actuel qui ne peut échapper à la récession et la baisse des investissements. Le candidat Tebboune a promis de réduire le niveau d'inflation en le portant à 5%, ce que les autres candidats semblent ignorer dans leur discours. L'approche du MSP et du FFS reste vague à ce propos alors que, pragmatisme oblige, le président sortant met le paquet

en révélant chiffres et perspectives de croissance en cas de sa réélection. Toutefois, il semble qu'il y ait une convergence entre les 3 candidats sur la question essentielle touchant le cadre de vie des citoyens. L'autre sujet de préoccupation pour les candidats est celui de la question alimentaire qui reste pour Abdelmadjid Tebboune, son cheval de bataille dans cette course électorale. Il promet de garantir une sécurité alimentaire suffisante à travers son programme d'investissement agricole et notamment céréalière.

Pour lui « il faut en finir avec le tout import ». Pour Aouchiche, la proposition consiste à plafonner les prix des denrées alimentaires à travers une planification agricole et la création d'une agence de sécurité alimentaire. Idem pour Hassani qui s'engage à développer l'agriculture stratégique pour atteindre l'autosuffisance alimentaire. Il faut souligner enfin que globalement aucune singularité ne distingue les promesses électorales avec une approche qui se limite uniquement à évoquer les généralités.

F. A.

LOGEMENTS, GHAZA, SÉCURITÉ ET RÉFORMES ÉCONOMIQUES

Les annonces phares du candidat Tebboune

Le candidat à la Présidentielle du 7 septembre prochain, Abdelmadjid Tebboune, s'est engagé, dimanche depuis Constantine, à réaliser deux millions de logements, toutes formules confondues, et à réviser les codes communaux et de wilaya afin de conférer de plus larges prérogatives aux élus locaux.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Animant un meeting à la salle Ahmed-Bey (Zénith) de Constantine, au quatrième jour de la campagne électorale de la Présidentielle du 7 septembre prochain, M. Abdelmadjid Tebboune s'est engagé à « réaliser deux millions de logements, toutes formules confondues, notamment le logement rural et social », à « revoir le découpage administratif » et à « réviser les codes communaux et de wilaya pour permettre aux élus locaux de mieux exercer leurs prérogatives », selon le compte rendu de l'agence officielle APS.

Il s'est également engagé, si le peuple lui renouvelle sa confiance le 7 septembre prochain, à se rendre dans toutes les wilayas du pays et à œuvrer à leur développement.

Le président sortant a aussi indiqué qu'il comptait « poursuivre le renforcement de la couverture sanitaire à travers l'ensemble des wilayas » et « concrétiser le lancement effectif du projet de nouveau Centre hospitalo-universitaire de Constantine ».

Abdelmadjid Tebboune a, par ailleurs, affirmé qu'il renforcera le pouvoir d'achat des citoyens à travers plusieurs mesures, dont « le plafonnement des prix, la lutte contre la spéculation et l'inflation et la poursuite de l'augmentation des salaires des travailleurs ».

Au volet économique, le candidat indépendant s'est engagé à faire du prochain mandat présidentiel « un mandat économique par excellence » à travers plusieurs mesures, dont la réduction de l'importation de certains produits de consommation comme le blé dur, l'orge et le maïs, l'exploitation de la mine de Gara Djebilet et l'augmentation des recettes du pays en devises.

La croissance économique a atteint 4,2 %, un taux reconnu par les institutions internationales, a-t-il rappelé, notant que cette réalisation avait été « rendue possible grâce au niveau de conscience et d'intégrité et aux efforts de préservation des deniers publics ». Et de préciser, à cet égard, qu'au



cours des dernières années, « l'Algérie a récupéré les biens pillés de son peuple, dont 51 usines et un hôtel 5 étoiles en Espagne » et « émis des commissions rogatoires à travers 32 pays pour la récupération de fonds de 755 comptes bancaires à l'étranger », soutenant que « l'Algérie est aujourd'hui respectée dans le concert des nations après s'être affranchie de la dette extérieure ».

Concernant la politique étrangère, le candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune a affirmé que l'Algérie « œuvre en faveur de la stabilité dans la région en traitant avec ses partenaires internationaux et ne renoncera pas à ses engagements quelles que soient les circonstances », assurant que l'Algérie « se tient aux côtés des peuples opprimés et ne renoncera pas à son soutien aux justes causes palestinienne et sahraouie ». Il s'est, par là même, engagé à ne pas abandonner le Liban.

Après avoir souligné que « le territoire national est protégé grâce à la puissance de l'Armée nationale populaire », le candidat Abdelmadjid Tebboune a insisté sur la nécessité de « préserver le legs des Chouhada de la glorieuse Révolution de Novembre », appelant le peuple algérien à « se diriger massivement aux urnes le 7 septembre prochain ».

Ce qu'a vraiment dit Tebboune sur Ghaza

Dans une salle pleine à craquer dimanche à Constantine à l'occasion de son premier meeting populaire de campagne, le président sortant, qui brigue un second mandat présidentiel, a déclaré que « les massacres perpétrés par les sionistes à Ghaza doivent s'arrêter ».

« Qu'ils ne nous mentent pas, ce n'est pas un conflit civilisationnel, ce sont des massacres ; ils veulent régler le problème en exterminant les Palestiniens. C'est ce qu'on appelle la paix des cimetières. On ne les laissera pas faire, nous sommes présents, on n'abandonnera pas la Palestine », a-t-il dit sous les applaudissements nourris de la salle.

Poursuivant, Abdelmadjid Tebboune a dit que l'Algérie était prête à aider la population de Ghaza qui est soumise aux bombardements et à l'embargo israélien depuis le 7 octobre dernier, dès la réouverture des frontières de l'enclave palestinienne avec l'Egypte.

« Nous l'avons promis, l'armée est prête. Pour peu qu'on ouvre les frontières et permette aux camions d'entrer, on va construire en vingt jours, trois hôpitaux, on enverra des centaines de médecins et on va aider pour reconstruire ce qui a été détruit par les sionistes », a déclaré Abdelmadjid Tebboune qui parle clairement d'aide humanitaire aux populations palestiniennes éprouvées par des mois de guerre et de privatisations.

Grave manipulation

À aucun moment, il n'est question pour lui d'évoquer un envoi de troupes pour mener la guerre contre l'Etat sioniste. Mais sur les réseaux sociaux, certains ont troqué le passage où il parle du souhait de l'Algérie d'apporter une aide humanitaire à Ghaza, en gardant la partie où le président candidat parle de l'envoi de l'armée.

Ariel Oseran, journaliste à la chaîne franco-israélienne i24 News a repris sur son compte X la partie tronquée du discours de Tebboune.

Loin d'être innocente, cette manipulation vise sans doute à semer la confusion en présentant le pays comme belliqueux et cherchant à dissimuler une situation interne sujette, par ailleurs, à débat.

Or, ni la Constitution, ni la doctrine diplomatique algérienne ne permettent à l'armée algérienne d'agir en dehors de ses frontières, sauf dans le cas d'actions humanitaires ou de soutien à la paix sous l'égide de l'ONU.

Accréditer l'inverse procède assurément de la manipulation dont légitimement on peut s'interroger sur ses desseins.

Le candidat Tebboune a réaffirmé une fois de plus que le second mandat « sera économique par excellence », notant que les indicateurs économiques ont prouvé

que l'Algérie a retrouvé la confiance des investisseurs étrangers et qu'à la fin 2025 et début 2026, le minerai de fer de Gara Djebilet arrivera à Oran et Jijel.

Pour « la poursuite des réformes économiques et la sécurité »

Le candidat Tebboune a aussi fait savoir que son programme électoral comprend le renforcement des capacités de l'Armée nationale populaire, soulignant à ce propos que tout le monde reconnaît aujourd'hui que l'Algérie a apporté prospérité et stabilité à la région.

Le candidat indépendant, Abdelmadjid Tebboune, a par ailleurs réitéré la position de l'Algérie qui « n'abandonnera pas la Palestine, et que si les frontières entre l'Egypte et la Palestine seraient ouvertes, elle construira 3 hôpitaux en 20 jours et y enverra des centaines de médecins ».

K. H.

POUR RELANCER LE DÉVELOPPEMENT

Hassani Cherif

s'engage à la révision du découpage administratif

Le candidat du Mouvement de la société pour la Paix (MSP) à la présidentielle du 7 septembre, Abdelaali Hassani Cherif, a affirmé, hier à Djelfa, qu'il procédera, s'il remporte l'élection, à la révision du découpage administratif afin de relancer le développement au niveau des vastes régions.

Lors d'un meeting populaire au niveau de l'Office communal de la culture et du tourisme « chahid Zitouni Mohamed Ben Ahmed », au 5e jour de la campagne électorale, M. Hassani Cherif a précisé que son programme électoral comporte « la révision du découpage administratif et la suppression de la daïra », car cette dernière étant, selon lui, un appareil bureaucratique entravant le développement.

Le redécoupage administratif vise « l'urbanisation des vastes régions inhabitées et leur développement, tout en offrant aux élus l'opportunité de proposer leurs initiatives pour concrétiser des projets bénéfiques à la population de ces régions, à travers la fourniture de tous les moyens devant créer la richesse ainsi que la décentralisation du développement », a-t-il expliqué.

Le candidat du MSP a souligné l'impératif de « créer un ministère chargé de la planification et de la prospective, pour élaborer les plans de développement et veiller à la répartition équitable des richesses ». Le candidat, pour qui la wilaya de Djelfa « représente un projet de pôle économique important », a dévoilé son approche économique et de développement reposant sur « la réalisation de mégaprojets dans des secteurs aussi variés que l'agriculture, l'industrie, l'énergie, le transport, la santé et les services ».

Il s'est engagé, dans ce sens, « à lever les restrictions sur la réalisation des projets et à éradiquer la bureaucratie », promettant de « garantir les conditions adéquates pour l'insertion des chômeurs dans de nouveaux postes et la révision des allocations pour réaliser la justice sociale ».

R. N.

Le candidat Youcef Aouchiche s'engage à soutenir les catégories sociales vulnérables

PAR RACIM NIDHAL

Le candidat du Front des forces socialistes (FFS) à la présidentielle du 7 septembre prochain, Youcef Aouchiche, s'est engagé hier depuis la wilaya de Bouira, à soutenir les catégories sociales vulnérables par des mesures à même de préserver leur pouvoir d'achat. Lors d'une activité de proximité au centre-ville de Lakhdaria, au cinquième jour de la campagne électorale de la prochaine présidentielle, M. Aouchiche a affirmé que la priorité de son programme électoral était de « réhabiliter les caté-

gories moyennes et vulnérables, épuisées par la hausse des prix », s'engageant, s'il est élu président, à mettre en place « des mesures immédiates à même de préserver le pouvoir d'achat et la dignité des citoyens ». Parmi les propositions allant dans ce sens, figurent, a-t-il poursuivi, « l'augmentation du salaire minimum garanti (SNMG) à 40.000 DA et la mise en place d'allocations destinées aux chômeurs et aux femmes au foyer ». « L'Algérie dispose de toutes les ressources humaines et naturelles lui permettant de construire une économie forte et diversifiée hors hydro-

carbures », a soutenu M. Aouchiche. Dans ce cadre, le candidat a évoqué de nombreuses propositions, qui, selon lui, constituent des « solutions aux problèmes dont souffre le pays dans plusieurs domaines à l'instar de l'éducation, la santé et la justice, entre autres ».

Le candidat du FFS a, de nouveau, appelé les citoyens à « se rendre aux urnes pour donner leurs voix et choisir leur candidat pour diriger le pays », estimant que le citoyen était « la clef de voûte du changement escompté par les Algériens ».

R. N.

VARIOLE DU SINGE

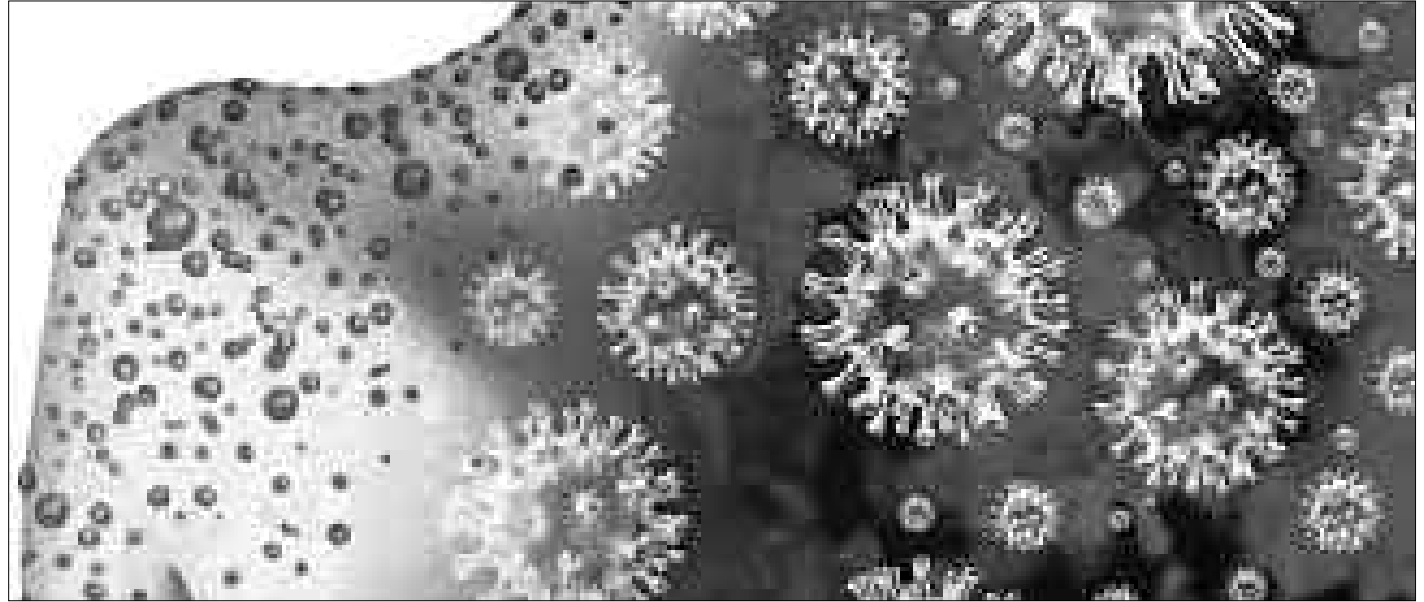
Aucun cas signalé en Algérie

L'Algérie a annoncé, dimanche soir, les premières mesures qu'elle a prises contre l'épidémie de la variole du singe qui frappe plusieurs pays d'Afrique.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Dans un communiqué publié dimanche soir, le ministère de la Santé explique que cette maladie virale se transmet à l'homme par « contact avec une personne, un animal ou un objet porteur du virus. »

Mercredi, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré que la variole de singe est une urgence de santé publique internationale. Après cette sonnette d'alarme tirée par l'agence onusienne, le



ministère de la Santé a réuni la sous-commission multisectorielle nationale des points d'entrée du Règlement sanitaire international (RSI) pour une « évaluation du risque » en Algérie.

« Après avoir passé en revue la situation épidémiologique mondiale et régionale et les modes de transmission de la maladie, les membres de la sous-commission ont déclaré que le risque demeure faible dans la population générale », a indiqué le min-

istère. Néanmoins, la « vigilance doit rester de mise », a-t-il estimé.

« Il est à noter que la plupart des cas confirmés dans le monde sont importés à partir des zones endémiques des pays d'Afrique », note le ministère de la Santé. Pour faire face à cette épidémie et prévenir l'introduction des cas sur le territoire national, l'Algérie a mis en place un « dispositif de surveillance et d'alerte est a mis en place au niveau national, notamment à

travers le renforcement de la surveillance des cas par l'activation du dispositif de veille au niveau des points d'entrée et la détection rapide des cas par le personnel médical et l'information et la sensibilisation de la population générale. »

Le ministère de la Santé rassure sur la « disponibilité des moyens pour faire face à l'introduction éventuelle de cette maladie dans le pays », et affirme qu'« aucun cas de variole du singe n'a été enregistré sur le territoire national, qu'il soit local ou importé. »

En plus du dispositif sanitaire aux frontières, le ministère de la Santé préconise le « respecter les règles d'hygiène individuelle et collective, notamment le lavage des mains au savon et/ou solution hydro alcoolique ».

Pour les Algériens qui sont à l'étranger ou qui partent dans une région contaminée, le ministère de la Santé édicte cinq règles à respecter : pas de contact avec des personnes touchées, les animaux susceptibles d'héberger le virus et les matériaux et objets contaminés. Il préconise aussi « l'isolement des personnes infectées et l'utilisation des masques respiratoires. »

C. A.

BIENS CONFISQUÉS

La Société d'investissement hôtelier récupère l'hôtel Cirta

Le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, a supervisé, hier, l'opération de transfert de l'hôtel Cirta de de l'Egt-est à la Société d'investissement hôtelier (SIH).

La cérémonie de signature a eu lieu au siège du siège de la wilaya entre le directeur général de la SIH et le directeur des biens de l'État, conformément aux conclusions de la 184e session du Conseil de participation de l'État, lit-on dans le communiqué de la wilaya.

Dans son intervention, le wali a salué la décision du Conseil de participation de l'État de transférer la propriété du prestigieux hôtel Cirta, qui a bénéficié d'une importante opération de modernisation et de réhabilitation d'un coût financier d'environ 6 milliards DZD, pour constituer une valeur ajoutée à la ville des Ponts suspendus, qui a commencé à retrouver son lustre de ville touristique d'excellence et à contribuer à la dynamique économique et touristique que connaît l'État.

Le directeur général de la Société d'investissement hôtelier, Ismail Chaâlal, a remercié le wali pour l'accompagnement durant les étapes de réalisation de cet édifice hôtelier, soulignant la fierté de la société d'intégrer l'hôtel Cirta dans son portefeuille hôtelier, eu égard à la valeur historique de cet hôtel, qui constitue un atout qualitatif pour la société.

L'infrastructure hôtelière a été réhabilitée selon les normes internationales pour devenir l'un des hôtels les plus luxueux du pays.

Les travaux ont inclus la modernisation, la réhabilitation, la mise à niveau et l'extension de 1800 mètres carrés à 8000 mètres carrés par l'ajout de nouveaux espaces tels qu'une piscine, un restaurant en plein air, un garage et un centre de remise en forme, permettant de renforcer la position de Constantine en tant que destination touristique et de contribuer à la création d'opportunités d'emploi directes et indirectes pour la population de Constantine.

La cérémonie de signature du contrat s'est déroulée en présence du secrétaire général de la wilaya, des dirigeants de la Société d'investissement hôtelier et des responsables de la wilaya.

R. N.

INDUSTRIE

Levée d'obstacles sur plus de 1 200 projets

PAR RIAD EL HADI

Le directeur adjoint de la gouvernance des entreprises publiques économiques industrielles au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Djamel Ghedir, a annoncé, hier, la levée des obstacles sur plus de 1.200 projets par un comité multisectoriel sous tutelle dans le but de relancer l'industrie nationale. Djamel Ghedir a confirmé, lors de son intervention sur la radio nationale, il a été approuvé des mesures exceptionnelles pour accompagner les entreprises en leur accordant des prêts pour l'exploitation et la production en 2024, précisant que des instructions ont été données aux groupes pour achever des projets visant à accroître le rendement économique de ces unités.

Il a expliqué que le secteur de la production industrielle et pharmaceutique verra bientôt la mise en service d'autres projets de développement, comme le complexe de trituration des graines, le complexe de production pétrolière à Jijel, la complexe de production du sucre roux à Boumerdes et le complexe de production de tubes en acier pour le transfert de l'eau et des matières énergétiques à Oran, le complexe

de production de produits pharmaceutiques à Mostaganem destinés à l'ophtalmologie et à la médecine vétérinaire, le complexe composé pour la production des cristaux d'insuline à Constantine.

L'intervenant a indiqué que le ministère a élaboré un plan d'actions en partenariat entre des institutions publiques et privées.

Concernant le processus d'inventaire final des différents biens saisis dans les affaires de corruption et leur transfert, ce responsable a déclaré que l'année 2024 a connu le transfert de 51 actifs dans la première étape et 26 actifs dans la deuxième, soit un total de 77 actifs liés à plusieurs filières et domaines tels que l'industrie, le tourisme, l'énergie, des mines, de la promotion immobilière, des travaux publics, de la pharmacie, de l'audiovisuel et des transports

L'invité de la radio a souligné que le secteur industriel a bénéficié, au cours de la même année, de la cession de 80 actifs et de 34 actifs, répartis en plusieurs branches, dont les industries alimentaires, sidérurgie, mécanique, matériaux de construction et plastiques.

R. E.

CANDIDATURE AUX TITRES DE
PROFESSEUR HOSPITALO-
UNIVERSITAIRE ÉMÉRITE ET
PROFESSEUR ÉMÉRITE
Report du dépôt
des dossiers

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé le report du dépôt des dossiers de candidature pour la nomination aux titres de professeur hospitalo-universitaire émérite et professeur émérite.

« Suite à l'annonce de l'ouverture de la session de candidature pour la nomination aux titres de professeur hospitalo-universitaire émérite et professeur émérite du 17 août 2024, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique informe les enseignants hospitalo-universitaires du report de l'opération de dépôt des dossiers de candidature pour la nomination à ces titres et de la réouverture de la plateforme après la rentrée universitaire 2024-2025 », a indiqué hier un communiqué du ministère.

Cette démarche intervient pour « permettre aux enseignants concernés de préparer leurs dossiers de candidature dans les meilleures conditions », précise le ministère.

R. N.

OFFENSIVE DU NORD-CONSTANTINOIS ET CONGRÈS DE LA SOUMMAM Deux dates, le même combat !

Ce sont les hommes et les femmes qui écrivent l'histoire, avec leur engagement, leur dévouement, leur patriotisme, et très souvent avec leur sang.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Lorsqu'on se penche sur les faits historiques qui restent attachés à la date du 20 août, on se rend bien compte qu'il y a une signification qui se dégage. D'abord ceci : l'histoire a été écrite par des hommes et des femmes de ce pays, et ensuite que cela n'a pas été fait dans des conditions faciles.

La répression coloniale était omniprésente, et les moyens utilisés disproportionnés par rapport à un peuple désarmé. Prenons la date du 20 août 1955. Cette dernière s'était assigné plusieurs objectifs. Décidée à la réunion de Zamane, une presqu'île de la ville d'El-Qoll (Collo), dans la région de Skikda, l'opération visait d'un côté à remonter le moral du peuple et des troupes, en montrant qu'il était possible de mener des opérations d'envergure, à l'échelle du territoire ou d'une grande portion du territoire. Ici en l'occurrence, il s'agit du Constantinois. L'autre objectif assigné à cette insurrection consistait à témoigner la solidarité du peuple algérien avec le peuple marocain, en souvenir de la déportation du roi Mohamed V dans l'île de Madagascar, alors sous domination française. L'initiateur de cette grande opération militaire et politique n'était autre que Zighoud Youcef, qui venait de succéder à Didouche Mourad à la tête de la wilaya II. Membre du groupe des Six, Didouche Mourad était tombé au champ d'honneur en janvier 1955, sans avoir eu la possibilité de transmettre tous les documents en sa possession à son successeur. Il y a donc ainsi des zones d'ombre dans l'écriture de l'histoire de la Révolution.

C'est la raison pour laquelle on ne saura sans doute pas pourquoi la réunion qui devait regrouper les Six, sous la direction de Mohamed Boudiaf, n'a pas eu lieu. Contrairement au PPA-MTLD, le parti du FLN, qui est né dans le feu de l'action en se fixant pour objectif l'indépendance du pays, n'a pas eu le temps de mettre en place les structures de direction et de coordination et les relais indispensables entre la base et le sommet. On dit que Zighoud Youcef était un simple forgeron, mais en fait il avait pu faire des études et décrocher le certificat d'études primaires, ce qui était considérable pour l'époque.

Il était passé par le mouvement des Scouts musulmans algériens, puis il avait rejoint le PPA-MTLD, avant de devenir l'un des dirigeants les plus en vue de l'Organisation spéciale (OS). Fait prisonnier il arrive à s'évader de sa cellule en fabriquant un passe avec un ouvre-boîte. Cette grande opération du 5 août 1955 dans le Constantinois restera comme l'une des insurrections les plus mémorables de la Guerre de Libération nationale. Venant juste après la proclamation du 1er novembre 1954, elle a montré au monde entier, mais surtout à l'armée coloniale, toute la détermination du peuple algérien à vivre libre sur sa terre.

Elle a également mis en exergue la valeur des hommes de la trempe de Zighoud Youcef, qui avait pris, à l'âge de 27 ans, les rênes de la wilaya II. Avec son chapeau de brousse vissé sur la tête, cet homme avait des qualités qui le prédestinaient à être un dirigeant éclairé de la révolution : stratège émérite, dirigeant militaire et



politique visionnaire, il avait su donner un second souffle à la Révolution. Non seulement le peuple avait repris confiance dans l'issue inéluctable de la Guerre de Libération, malgré la répression féroce qui s'était abattue sur lui, mais même l'armée coloniale commençait à douter de ses capacités à tenir tête à une poignée de maquisards sous-équipés mais décidés et résolument patriotiques.

La différence entre le FLN et l'armée coloniale, c'est que, d'un côté, il y avait une noble cause à défendre, et que, de l'autre, on ne savait pas très bien pourquoi on se battait. Une année après, deux autres hommes, tout aussi émérites, à savoir Abane Ramdane — qui était sorti de prison et avait rejoint les rangs de la révolution — et Larbi Ben M'hidi, membre fondateur du FLN et l'un des membres du groupe des Six, ont eu l'ingénieuse idée de doter la Révolution de sa première doctrine, tout en lui mettant en place les structures dirigeantes. Elle sera connue sous le nom de plateforme de la Soummam, endroit où a eu lieu le Congrès du même nom, près d'Ifri-Ouzellaguen.

Dans quelle condition a été préparé le Congrès de la Soummam ? D'après Ali Cherif Deroua (ancien responsable au MALG), après s'être solidement installé à Alger, Abane avait entamé un échange épistolaire dès le 20 septembre 1955 avec les délégués de la Révolution présents au Caire, à savoir Aït Ahmed Hocine, Ben Bella Ahmed, Boudiaf Mohamed et Khider

Mohamed. Surpris par les événements du 20 Août 1955 dont il n'avait aucune information, il essaie de prendre contact avec Zighoud Youcef. Celui-ci envoie des émissaires responsables pour le rencontrer à Alger et lui proposer une réunion des responsables de la Révolution. En politicien averti, le 1er décembre 1955, il écrit aux frères du Caire :

« Nous sommes en liaison avec le Constantinois. Nous avons rencontré les responsables et nous projetons de tenir, quelque part en Algérie, une réunion très importante des grands responsables du Constantinois, l'Algérois et l'Oranais. Dès que tout cela sera prêt nous vous demanderons d'envoyer un ou deux représentants car de grandes décisions seront prises. » Début novembre 1956, il avait envoyé Dahleb en Zone2 (WilayaII) pour discuter les formalités d'une telle rencontre.

Celui-ci obtient l'accord de Zighoud pour la réunion des responsables des différentes zones et de responsables à l'extérieur, se proposant même de l'organiser dans sa zone et d'en assumer la sécurité — Se référer au document n°21 «Le courrier Alger-Le Caire» Mabrouk Belhocine. D'après Zighoud, cette réunion est la suite logique de celle prévue pour janvier 1955, par les six pères de la Révolution, avant même le déclenchement de celle-ci. Cette réunion devait permettre de faire le bilan des opérations et coordonner leurs actions.

R. R.

Un « tournant » de la Révolution

La tenue du Congrès de la Soummam le 20 août 1956 est considérée comme un événement à l'échelle nationale, ayant enregistré un impact exceptionnel, compte tenu des décisions prises dans les domaines politique, militaire et structurel de la lutte armée ; un événement historique qui a assuré la poursuite du combat libérateur jusqu'à la victoire.

Le congrès est l'un des plus grands événements qui ont marqué le parcours de la lutte de Libération nationale, du fait qu'il s'est tenu en plein combat et au cœur même du territoire national, sans que l'ennemi ne découvre la date et le lieu, au même titre que le déclenchement de Novembre 54, dont la surprise a dérouter l'ennemi et n'a pu se rendre compte qu'après coup, pour réagir sauvagement avec une répression féroce contre la population.

L'unification de la direction de la Révolution armée pour la première fois dans l'histoire des insurrections survenues durant la période coloniale est l'une des décisions historiques du Congrès de la Soummam, avec la création d'un CNRA, du CCE, symbole de la direction collégiale, l'organisation du territoire national en six wilayas, plus la Zone autonome d'Alger, la création de la Fédération FLN en France, l'adoption de la plate-forme politique qui a permis la mise en place des structures et instances de la Révolution sur les plans intérieur et extérieur, en vue de transformer la lutte armée en une révolution populaire, et définir le champ d'action sur le plan diplomatique et conquérir l'opinion internationale pour soutenir la lutte armée du peuple algérien et son droit à recouvrer sa souveraineté nationale.

L'organisation des moudjahidine en une armée de libération digne de ce nom, est fière d'être l'héritière de l'émir Abdelkader, avec ses unités régulières, du faoudj au bataillon, avec ses grades jusqu'au colonel, assurant sa formation militaire et l'acquisition des armes de plus en plus modernes pour faire face aux forces de l'ennemi, sans oublier la stratégie en vigueur de guérilla qui est la sienne.

Les décisions prises par le congrès dans les domaines de l'organisation populaire, de la logistique, de la santé, du domaine spirituel et religieux, enfin rien n'est laissé au hasard ; ce qui prouve que les participants au congrès sont des génies d'inspiration pour diriger une lutte armée.

R. R.

DOUBLE ANNIVERSAIRE DU 20 AOÛT Le message du président Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé hier à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Moudjahid, marquant le double anniversaire des attaques du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam (20 août 1955 et 1956), un message au peuple algérien.

Dans son message, le Président Tebboune souligne que « ces deux dates sont deux étapes importantes ayant jalonné l'histoire de la Glorieuse Révolution de libération ».

Deux événements ayant « donné une leçon à une armée coloniale qui comptait sur la répression de la révolution populaire par le fer et le feu », ajoute le chef de

l'Etat. Rendant hommage aux Martyrs de la Révolution qui « ont accompli de grands sacrifices », le Président Tebboune a souligné que leur « héroïsme remarquable et leur courage » ont « donné un élan à la révolution » tout en « renforçant le moral des éléments de l'Armée nationale de libération ».

Poursuivant, le Président Tebboune notera qu'au « plein combats que menaient les Moudjahidines, soutenu par le peuple algérien, s'est tenu le Congrès de la Soummam » qui constitue, précise le chef de l'Etat, « une entame décisive et un tournant important dans la vie politique et militaire » prouvant que « le peuple algérien ne s'inclinera pas devant la

tyrannie de la force militaire coloniale ». Pour le Président Tebboune, « par conviction, le souvenir des sacrifices des Martyrs et des Moudjahidines, restera gravé dans la mémoire des Algériennes et les Algériens, dont le sang de fidélité au message éternel de novembre coule dans leurs veines, porteront la chère Algérie sur leurs épaules, tout en veillant sur sa sécurité, sa stabilité et sa prospérité ».

A cette occasion, le Président Tebboune a appelé à rendre hommage aux Moudjahidate et aux moudjahidine, en se recueillant « à la mémoire de nos vaillants chouchada et à celle des moudjahidine qui nous ont quittés ».

R. N.

Le MJS va tenir des bilatérales avec les fédérations

Le directeur des sports au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Mustapha Ali Hassani, a révélé, dimanche, que son département s'apprête à tenir des réunions bilatérales avec toutes les fédérations ayant pris part aux Jeux olympiques de Paris.



FC WATANGA 0 - MCA 2

Le Doyen assure



Hammad met fin aux fonctions du DG du complexe olympique Mohamed Boudiaf



FOOTBALL

Hammad met fin aux fonctions du DG du complexe olympique Mohamed Boudiaf

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Abderrahmane Hammad a mis fin, dimanche, aux fonctions du Directeur général du Complexe olympique Mohamed Boudiaf, M. Smaïl Mohamed Saïd, pour "négligence et manquement" du concerné dans l'accomplissement de ses missions, indique un communiqué du ministère. M. Yacine Kada a été chargé de la gestion du Complexe olympique, précise la même source.



France : Amine Gouiri buteur et passeur face à Lyon !



Pour la clôture de cette première journée du championnat de France, le Stade Rennais a accueilli sur son terrain l'Olympique Lyonnais. De part et d'autre, Amine Gouiri et Saïd Benrahma étaient titulaires. Le Stade Rennais, désireux de retrouver de l'allant après une saison 2023-2024 ratée, a bien débuté la rencontre en ouvrant le score dès la 19e minute par l'intermédiaire de Bourigeaud, qui profite d'un détournement de son

coup-franc pour lancer les siens (1-0). Seulement deux minutes plus tard, Amine Gouiri débutait son show. Grâce à son pressing, l'international algérien a profité d'une mauvaise relance du défenseur lyonnais vers son gardien pour récupérer le ballon, dribbler Lucas Perri et proprement conclure son action (2-0).

Le retour des vestiaires n'a pas eu grand impact sur le scénario du match. Rennes continuait à dominer, Benrahma et Lyon à se casser les dents sur le bloc adverse et Gouiri, quant à lui, de briller. L'attaquant des Verts, au four et au moulin, était à deux doigts d'inscrire deux superbes buts, la première fois quand son tir enroulé a touché le montant gauche de Perri, la seconde sur une belle frappe qui a touché, cette fois, le montant droit.

Alors que Steve Mandanda arrêtaient un penalty de Mikautadze qui aurait pu tout relancer, Gouiri, lui, mettait fin au suspense en délivrant une passe décisive pour son coéquipier et néo-rennais Meister, permettant ainsi à Rennes de l'emporter largement face à Lyon (3-0).

L'Olympique Lyonnais devra vite se relancer en recevant l'AS Monaco à domicile la semaine prochaine. Le Stade Rennais, de son côté, cherchera à enchaîner sur la pelouse du RC Strasbourg Alsace

FC WATANGA 0 - MCA 2

Le Doyen assure



C'est dans la peau d'un favori en puissance que le Mouloudia d'Alger affrontait les champions du Libéria qui ont accepté de défier le doyen à Alger pour la double confrontation. Fort de cet avantage, le Mouloudia va se mettre très vite en évidence malgré l'état calamiteux de la pelouse en trouvant la faille dès la 7e minute de jeu sur une reprise de la tête de Zakaria Draoui qui

profitera d'une remise de la poitrine de Ghezala pour planter une banderille. Poursuivant leur domination, le Mouloudia doublera la mise à la 40' de jeu par l'intermédiaire de Kipré Jr d'une frappe imparable dans un angle impossible. Bayazid manquera un penalty juste avant la pause. Malgré le fait que le résultat ne changera pas, le MCA a déjà un pied et demi au second tour.

Décès de l'ancien basketteur international Mohamed Brik



L'ancien joueur de l'équipe nationale de basket-ball, Mohamed Brik, s'est éteint, dimanche à Mascara, à l'âge de 70 ans, suite à une maladie. Né en 1954 dans la ville de Mascara, Mohamed Brik a entamé son parcours sportif avec l'équipe du GCR Mascara de basket-ball, dans les années 80, réalisant avec son équipe la première place au championnat de 1ère division. Il a également eu une expérience réussie avec l'équipe de basket-ball du MC Oran, lors des saisons 1990-1991 et 1991-1992, avant d'être appelé, en 1992, à rejoindre les rangs de l'équipe nationale de basket, avec laquelle il participa à plusieurs tournois internationaux, dont le plus important a été la Coupe d'Afrique des Nations, que l'Algérie a accueillie en 1993.

Mohamed Brik est revenu, au milieu des années 1990, pour rejoindre l'équipe des jeunes du CR Mascara, et ce jusqu'à la saison 2006-2007. Le défunt avait eu également une expérience en tant qu'entraîneur de l'équipe de 2007 à 2010, selon la même source. Le défunt Mohamed Brik a été inhumé, dimanche après la prière de l'Asr, au cimetière de Sidi Mohamed Cherif de la ville de Mascara.

4 joueurs libérés par l'ES Sétif pour indiscipline

À l'ES Sétif on ne badine guère avec la discipline. Quatre des joueurs recrutés cet été l'ont vérifié à leurs dépens. Achref Abada (Ex-ASO Chlef), Abdelkader Ghorab (Ex-Paradou AC), Khalid Dahamni (Ex-MC Alger) et Yasser Belaribi (Ex-MC El Bayadh), puisque c'est d'eux qu'il s'agit, viennent en effet d'être exclus de l'équipe par la direction de l'ES Sétif pour manquement à la discipline.

Bira et Bendris cherchent du renfort

Selon les échos qui nous sont parvenus de Hammam Bourguiba (Tunisie), où la formation d'Ain Fouara poursuit son stage de préparation d'avant-saison, les joueurs en question ont été exclus définitivement du groupe professionnel. Ils ont regagné le pays samedi. D'ailleurs, on apprend même que Belaribi a déjà trouvé un point de chute puisqu'il s'est engagé officielle-

Le MJS va tenir des bilatérales avec les fédérations



Le directeur des sports au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Mustapha Ali Hassani, a révélé, dimanche, que son département s'apprête à tenir des réunions bilatérales avec toutes les fédérations ayant pris part aux Jeux olympiques de Paris.

« Des réunions qui devraient nous permettre d'établir un état des lieux exhaustif de la participation de chaque fédération présente à Paris », a précisé ce cadre du MJS présent à la conférence de presse du secré-

taire du comité olympique algérien (COA), Kheireddine Barbari.

Le bilan des JO « très honorable »

« Il sera question aussi de mettre en place une commission

spécialisée afin de réunir toutes les informations nécessaires sur les fédérations et leurs athlètes avant d'entamer le travail en prévision des prochaines échéances internationales », fait-il savoir également avant d'exprimer sa désapprobation devant l'absence chronique des sports collectifs (football, Handball, volley-ball et basket-ball) aux JO. Il appelle, à ce titre, les responsables de ces disciplines de prendre les mesures nécessaires pour signer dans l'avenir leur présence sur l'échiquier olympique. Mustapha Ali

Hassani a tenu, néanmoins, à exprimer sa satisfaction du bilan des athlètes algériens aux JO 2024 le qualifiant de « très honorable ». « Les résultats de nos athlètes à Paris sont nettement supérieurs comparativement à ceux de plusieurs pays des autres continents qui y ont participé avec des délégations plus étoffées », a précisé Hassani soulignant, juste après, que les 280 milliards réservés par les autorités algériennes à la préparation des athlètes élite ont été répartis entre 21 fédérations dont celle



MJS

JEUX OLYMPIQUES-2028

La préparation des athlètes dès à présent

Le secrétaire général du Comité olympique algérien, Kheireddine Barbari, a souligné lors d'une conférence de presse organisée dimanche au siège du Comité olympique algérien (COA) l'importance cruciale de se préparer en vue des Jeux olympiques de 2028, qui auront lieu à Los Angeles.

D'après lui, cette préparation doit débuter dès maintenant afin de maximiser les opportunités de réussite. Barbari a mis en évidence l'importance de repérer et de soutenir les jeunes talents prometteurs afin d'assurer la compétitivité de l'Algérie lors de ces compétitions internationales. Dans leurs catégories respectives, Haïthem Chenitef, demi-fondiste, et Nesrine Abed, athlète chélifienne, ont été évoqués parmi ces jeunes espoirs pour leurs performances remarquables. Ils sont considérés comme un avantage considérable pour l'avenir du sport en Algérie.

Barbari a souligné l'importance de soutenir et d'encadrer ces jeunes athlètes afin qu'ils puissent réaliser leur plein potentiel et atteindre des médailles lors des prochaines olympiades. Barbari s'est aussi penché sur les difficultés auxquelles certains sportifs ont fait face, en mentionnant notamment Djamel Sedjati et Imène Khelif, qui ont été victimes de tentatives de déstabilisation lors des Jeux de Paris. Il a mis en évidence l'importance du soutien des équipes administratives et techniques afin de préserver ces athlètes et de leur permettre de se concentrer pleinement sur la compétition. L'affaire Khelif a été suivie de près par un groupe d'avocats qui ont promis de tenir le public au courant dès que possible,



tout en respectant la discrétion requise dans ce genre de dossier.

Selon le directeur général des Sports du ministère de la Jeunesse et des Sports, l'Algérie vise à qualifier un ou deux sports collectifs pour les Jeux olympiques de 2028. Dans les sports individuels, l'Algérie a toujours été représentée avec l'athlétisme, la natation et le judo. Selon le directeur général des Sports, il est encore trop tôt pour donner des détails sur le bilan de la participation algérienne aux Jeux Olympiques de Paris, car les Fédérations concernées n'ont pas encore remis leurs rapports. Toutefois, il s'est montré satis-

fait de la performance globale de l'Algérie lors de ces Jeux. Cette satisfaction découle principalement du fait que, par rapport à d'autres pays, comme la Roumanie, qui n'a pas réussi à décrocher de médailles d'or malgré un plus grand nombre d'athlètes engagés, l'Algérie a su tirer son épingle du jeu. Lors des récents Jeux de Paris, des résultats historiques ont été obtenus, notamment grâce aux médailles d'or remportées par Imane Khelif en boxe et Kaylia Nemour en gymnastique. Ces succès individuels ont renforcé la réputation de l'Algérie sur la scène olympique, mais l'ambition est dés-

ormais d'élargir cette réussite aux sports collectifs. L'Algérie a participé aux JO de Paris-2024 avec un total de 45 athlètes, et a réussi à décrocher trois médailles : deux d'or et une de bronze. Ces résultats témoignent de la capacité de l'Algérie à se distinguer dans des disciplines variées, mais l'objectif pour 2028 est d'aller encore plus loin en élargissant cette réussite aux sports collectifs. Cela nécessitera un investissement continu dans la formation et le développement des athlètes, ainsi qu'une stratégie bien définie pour identifier et soutenir les talents émergents.

MONDIAUX-2024 DE LIMA (U20)

L'Algérie envoie une délégation record

Une délégation algérienne sans précédent s'apprête à participer aux Championnats du monde d'athlétisme des moins de 20 ans, qui se tiendront du 27 au 31 août prochains à Lima, au Pérou. Seize jeunes athlètes algériens (quinze garçons et une fille), représenteront leur pays lors de cet événement sportif majeur. Cette participation marque un tournant

historique pour l'athlétisme algérien. Jamais auparavant l'Algérie n'avait envoyé un contingent aussi important à une compétition mondiale de jeunes dans cette discipline. Cette augmentation significative du nombre d'athlètes qualifiés témoigne des progrès réalisés par l'athlétisme algérien ces dernières années, notamment dans les catégories de jeunes. Les

Championnats du monde U20 de Lima s'annoncent comme un rendez-vous sportif de grande ampleur. Outre la délégation algérienne, pas moins de 1704 athlètes, garçons et filles confondus, ont confirmé leur participation. Ces sportifs représenteront au total seize nations, faisant de cette compétition un véritable rassemblement planétaire des meilleurs espoirs de

l'athlétisme mondial. La capitale péruvienne s'apprête donc à accueillir pendant cinq jours l'élite de l'athlétisme junior. Pour les jeunes athlètes algériens, cette compétition représente une opportunité unique de se mesurer aux meilleurs de leur génération et d'acquérir une précieuse expérience internationale. La présence d'une délégation

algérienne aussi nombreuse à ces Championnats du monde U20 suscite de grands espoirs pour l'avenir de l'athlétisme national. Ces jeunes talents auront l'occasion de démontrer leur potentiel sur la scène internationale, ouvrant potentiellement la voie à de futures performances de haut niveau dans les compétitions seniors.

BEJAÏA

Sensibilisation contre les incendies de forêt

Couverte à près de 37% de forêt représentant quelque 118.000 hectares, la wilaya de Béjaïa est appelée à trouver un mécanisme efficient dans la lutte contre les incendies.

Ces incendies « détruisent annuellement des centaines voire des milliers d'hectares », selon la Conservation locale des forêts. Les acteurs institutionnels intervenant dans la prévention contre les incendies de forêt, notamment la Conservation des forêts, la Protection civile et leurs pairs de la société civile (élus et associations) ont tenu, lundi dernier, une réunion à l'université de Béjaïa afin d'examiner les voies et moyens de conjuguer et d'améliorer leurs efforts dans leur lutte commune contre les feux de forêt. L'objectif de la rencontre était d'arriver à « réduire, voire atténuer les causes qui sont à l'origine des feux de forêt », a indiqué le directeur du Centre de recherche en technologie agroalimentaire, le professeur Khodir Madani. Le débat a porté sur divers thèmes en rapport avec le sujet de la rencontre, mais s'est essentiellement focalisé sur les orientations stratégiques à développer, notamment en



termes de sensibilisation, d'éducation, autant du grand public que des usagers de la forêt.

Pour ces derniers, il s'agit de la surveillance des massifs, des gestes préventifs à privilégier (les débroussaillages notamment), du système d'alerte à mettre en œuvre, qui, la plupart du temps, lorsqu'ils sont observés, évitent grandement l'aggravation de sinistres, est-il précisé.

Les intervenants à la rencontre ont souligné qu'il était évident que les changements climatiques et leurs interactions avec les facteurs humains « aggravant souvent » les cas d'incen-

dies et « impactent avec force la gestion des espaces ». Pour donner toutes ses chances de succès à cette démarche, « il est impératif d'impliquer les riverains et les usagers réguliers et occasionnels des massifs forestiers et de les inciter à faire preuve d'attitude responsable et d'un engagement déterminé », ont-ils estimé.

De son côté, la directrice de la Conservation des forêts, Dalila Bennani, a mis en exergue, dans ce contexte, l'importance de l'implication de la société civile dans la préservation des forêts, « en favorisant la

sensibilisation », a-t-elle affirmé, soulignant la nécessité d'aller vers les étouffements précoces des dépôts de feux. Pour sa part, la représentante de la Protection civile, Latifa Medjeber, a appelé à une très large mobilisation pour espérer épargner aux massifs et aux populations locales de dures épreuves des incendies.

TISSEMSILT

La wilaya commémore le 63^e anniversaire de la mort en martyr du colonel Djillali Bounâama

La wilaya de Tissemsilt a commémoré, mardi, le 63^e anniversaire de la mort en martyr du colonel Djillali Bounâama, dit Si Mohamed, chef de la wilaya IV historique.

Dans ce cadre, le wali de Tissemsilt, Fethi Bouzaid, s'est rendu en compagnie des autorités locales et militaires, ainsi que la famille révolutionnaire, au carré des martyrs de la commune de Bordj Bounâama, où une cérémonie a été tenue, marquée par le lever du drapeau national, l'écoute de l'hymne national et la pose d'une gerbe de fleurs sur la stèle commémorative, ainsi que la lecture de la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des chouhada. A cette occasion, le Haï 100 logements publics locatifs a été baptisé du nom du chahid Berdi Mohamed et celui des 300 logements de même type du nom du Moudjahid défunt Zenati Abdelkader.

Le centre culturel de cette commune a abrité une exposition historique mettant en lumière les sacrifices et la lutte des martyrs pour le recouvrement de la souveraineté nationale et en honorant des athlètes qui se sont distingués lors des compétitions.

Le coup d'envoi des travaux de raccordement au réseau de gaz naturel en

faveur de 100 foyers du douar Agaieb et Ouled Henni de cette commune a été donné à cette occasion. Ce projet, qui a nécessité plus de 18 millions DA, s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la wilaya de Tissemsilt, et sera réceptionné avant la fin du mois de septembre prochain, selon les explications fournies.

Le projet de transfert de l'eau d'un forage de la commune de Beni Slimane a été mis en service sur une distance de 8 km pour son déversement dans le barrage de Koudia Rosfa, à raison de 8.000 mètres cubes par jour.

Il s'agit d'augmenter le débit dans le but de renforcer l'opération d'approvisionnement des communes de Sidi Slimane, Lazharia, Beni Lahcen, Beni Chaïb, Boukaïd, Bordj Bounâama, Larbaâ et Tamlahat.

Le projet a été financé par le Fonds national de l'eau du secteur des ressources en eau avec une enveloppe financière estimée à 200 millions de dinars, selon la fiche technique du projet.

A la même occasion, le coup d'envoi a

été donné pour le lancement du projet de réalisation d'un réseau d'eau potable pour plus de 100 familles dans la zone de Melalha (commune de Bordj Bounâama), devant être réceptionné en octobre prochain.

Le lancement du projet de fixation et de revêtement du chemin reliant les douars de Mehania et Ménée de cette collectivité locale a été donné avec la réalisation d'un ouvrage d'art.

Le Chahid Djillali Bounâama est né en 1926 au douar de Beni Yendel, appelé actuellement commune de Bordj Bounâama (wilaya de Tissemsilt) dans l'Ouarsenis.

Il fut connu pour son activité syndicale et sa lutte politique contre l'occupant français.

Les événements du martyre du colonel Bounâama remontent à la nuit du 8 août 1961, lorsque les forces coloniales françaises, appuyées par un peloton de parachutistes et des équipes d'élite, encerclèrent le centre de commandement situé dans la maison de la famille révolutionnaire Naïmi au centre-ville de Blida.

Après des heures de combats acharnés contre les forces françaises, le colonel Djillali Bounâama est tombé en martyr.

AÏN-DEFLA

Plus d'une centaine d'espaces réservés à la campagne électorale

Plus d'une centaine d'espaces publics sont réservés par la wilaya d'Aïn-Defla pour abriter les meetings devant se tenir durant la campagne électorale pour la présidentielle du 7 septembre, a-t-on appris, mardi, auprès de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie).

Les services de la wilaya ont affecté près de 112 espaces entre salles et places publiques à travers l'ensemble des communes où vont se tenir, à partir du 15 août, les meetings électoraux des candidats à l'élection présidentielle prochaine, a indiqué, à l'APS, le délégué de wilaya de l'Anie, Brahim Chaouche.

Le délégué de wilaya a ajouté que les sites d'affichages seront aménagés par les services des communes avant le lancement de la campagne électorale, soulignant que l'Autorité a « bien mené » la campagne de sensibilisation au profit des citoyens sur la nécessité d'accomplir le devoir de voter. Pour assurer le bon déroulement de l'élection présidentielle, l'Anie a engagé pas moins de 26.000 encadreurs, a ajouté M. Chaouche, indiquant qu'un quota de 10% des encadreurs fait partie des personnes nouvellement inscrites sur le fichier électoral.

Le corps électoral de la wilaya s'élève à 488.474 électeurs au terme de la dernière révision des listes électorales qui seront répartis sur 1.309 bureaux de vote au niveau de 315 centres électoraux, a-t-il fait savoir.

M. Chaouche a tenu à assurer également que les préparatifs pour la campagne électorale à Aïn-Defla « se déroulent bien » et que « tout se fait en coordination avec les services de la wilaya ».

ASSURANCES

Une croissance de 4% enregistrée au 1^{er} trimestre 2024

Le marché national des assurances, toutes activités confondues, a généré au 1er trimestre 2024 un chiffre d'affaires de 48,4 milliards de dinars, soit une augmentation de 4% sur un an, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA) dans sa dernière note de conjoncture.

Dans le secteur de l'assurance conventionnelle, la branche des assurances de dommages a réalisé un chiffre d'affaire de 39,6 milliards de dinars à fin mars 2024 (+0,7% sur un an), alors que celle des assurances de personnes a affiché un chiffre d'affaires de près de 5,2 milliards DA (-7,2%), détaille le même bilan.

L'assurance automobile, qui se taille 54% du total de la production des assurances de dommages, a enregistré à fin mars 2024 un chiffre d'affaires de près de 21,4 milliards de dinars, soit une progression de 8,2% comparativement à la même période de l'exercice 2023, selon le même organisme. Cette tendance est le résultat de l'entrée en portefeuille de nouvelles affaires, conséquence de l'octroi

d'agrément d'importation en 2023 au profit de plusieurs concessionnaires dont certains ont commencé effectivement la commercialisation.

Les réalisations de la branche agricole affichent durant le premier trimestre 2024 un gain de 97,8 millions de dinars, soit un taux de progression de 21,5 par rapport à la même période de l'exercice 2023, cumulant ainsi près de 553,5 millions de dinars en chiffre d'affaire.

Cette tendance est tirée, essentiellement, par la production végétale qui évolue de 126% et détient 27,7% des réalisations de la branche, explique la même source.

Quant à l'assurance Takaful, un secteur qui enregistre une croissance à trois chiffres (265%), elle a généré un chiffre d'affaires de 104,3 millions de

dinars, dont 64,4 millions de dinars générés par la branche Takaful général et 39,8 millions de dinars par celle du Takaful familial.

Dans le domaine de la réassurance, la Compagnie centrale de réassurance (CCR) cumule une production en affaires internationales de 3,3 milliards de dinars, soit une augmentation de 140%, comparativement à la même période de 2023.

S'agissant des sinistres déclarés auprès de l'ensemble des sociétés d'assurance, ils affichent, au titre du premier trimestre 2024, une hausse de 14,3% en montant, et de 12,3% en nombre, totalisant, ainsi, 428.887 dossiers pour un montant de 20,8 milliards de dinars.

Concernant les sinistres restants à payer, ils sont évalués à 108,1 mil-

liards de dinars (+7,4), avec 1.659.891 dossiers en instance de règlement, selon les données du CNA.

La note de conjoncture du Conseil a relevé, d'autre part, que les sociétés publiques dominent le marché des assurances de dommages avec 75,5% du chiffre d'affaires global, atteignant ainsi 29,9 milliards de dinars, ajoutant dans ce sillage que les sociétés privées, qui comptabilisent 9,3 milliards de dinars de chiffre d'affaires, se taillent 23,4% de ces parts.

Les sociétés d'assurance de personnes à capitaux privés détiennent une part de 32,8% du total de la production de cette activité, cumulant ainsi au premier trimestre 2024, un chiffre d'affaire de 1,7 milliard de dinars, réalisé essentiellement par l'assurance Maladie, soit 83,8%, selon le bilan.

Installation des cadres de l'Administration centrale de la DGF

Youcef Cherfa a présidé, dimanche à Alger, la cérémonie d'installation de cadres de l'Administration centrale et de la Direction générale des forêts (DGF), indique un communiqué du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Les cadres installés sont l'inspecteur général du ministère, Nadjib Zerrouki,

le directeur général de la production agricole, Messaoud Bendridi, le directeur de la protection de la faune et de la flore à la Direction générale des forêts, Ali Si, en plus de six sous-directeurs au ministère et de quatre sous-directeurs à la DGF, précise le communiqué.

Lors de la cérémonie d'ins-

tallation, M. Cherfa a rappelé les enjeux et les défis à relever dans son secteur pour renforcer la sécurité alimentaire, notamment dans le cadre de la nouvelle vision visant à étendre l'investissement dans les wilayas du Sud. Il a souligné le rôle du secteur dans la préservation du patrimoine naturel national et

salué « les agents des forêts mobilisés sur le terrain pour leurs efforts dans la préservation de la richesse forestière, ainsi que les agents de recensement pour le travail colossal qu'ils ont accompli pour mener à bien le Recensement général de l'agriculture », conclut le communiqué du ministère.

ENERGIE ÉLECTRIQUE

La consommation record d'électricité, un indicateur positif

La hausse de la demande sur l'énergie électrique à travers le pays, atteignant un nouveau record récemment, reflétait le dynamisme économique de l'Algérie et la valeur ajoutée apportée par plusieurs secteurs, selon Mohamed Arkab. « La récente hausse de la demande nationale sur l'électricité constitue un indicateur positif du point de vue économique et reflète la valeur ajoutée apportée par plusieurs secteurs à l'économie nationale grâce à l'énergie électrique », a affirmé, dimanche à Alger, le ministre de l'Energie et des Mines, lors de sa visite à l'Opérateur du système électrique (OSE) relevant de Sonelgaz.

Le système électrique national géré avec compétence et professionnalisme

Cette hausse dénote que le système électrique national est géré « avec compétence et professionnalisme, en assurant une distribution équitable et équilibrée à travers toutes les régions du pays sans signaler aucun dysfonctionnement » du réseau, en sus de l'amélioration continue du service fourni en la matière, a ajouté M. Arkab qui a rappelé que le secteur dispose de tous les moyens pour assurer la couverture de la demande nationale croissante en électricité, qui devrait atteindre 20.000 MW au cours de

cette année, poussée par la demande des ménages, ainsi que des secteurs de l'agriculture, l'industrie et des services.

Supervisant le travail des ingénieurs et techniciens dans la salle de contrôle au Centre, M. Arkab a fait savoir que le niveau de contrôle atteint par le groupe Sonelgaz est le fruit des programmes et projets tracés, ces dernières années, en matière de production d'électricité, lesquels visent la production de 25.000 mégawatts, tout en maîtrisant la chaîne des activités, à l'instar de la production, la distribution, le transport et la gestion.

CÂBLE ÉLECTRIQUE
SOUS-MARIN

Signature prochaine d'un accord de réalisation avec des partenaires internationaux

Les deux groupes publics Sonatrach et Sonelgaz signeront, prochainement, avec des partenaires internationaux, un accord portant réalisation d'un câble électrique sous-marin qui permettra l'exportation de l'électricité vers le continent européen, a indiqué, dimanche à Alger, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.

S'exprimant à la presse en marge de sa visite au siège de l'Opérateur du système électrique (OSE) relevant de Sonelgaz, le ministre a indiqué que « Sonatrach et Sonelgaz prévoient la signature de contrats portant réalisation d'un câble électrique sous-marin reliant l'Algérie et l'Europe, lequel permettra à l'Algérie l'exportation de l'électricité conventionnelle produite à partir du gaz naturel ou encore celle produite grâce aux énergies alternatives et renouvelables ».

Mettant en avant l'importance de ce projet « historique pour l'Algérie », M. Arkab a souligné que « les préparatifs sont en cours pour la signature de ces contrats dans l'ambition d'entamer la réalisation dudit câble ».

POUR SOULAGER LES SOUFFRANCES DES GHAZAQUIS

Le Parlement arabe appelle à intensifier les efforts humanitaires

Le Parlement arabe a appelé, hier, à intensifier les efforts humanitaires pour soulager la douleur et les souffrances de la population de la bande de Ghaza, ravagée par plus de dix mois d'agression sioniste barbare.

Dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée internationale de l'aide humanitaire, qui tombe le 19 août de chaque année, le Parlement arabe a mis en garde contre « la menace qui pèse sur le travail humanitaire dans la bande de Ghaza, en raison de l'affaiblissement du rôle de l'UNRWA ».

Le président du Parlement arabe, Adel bin Abdul Rahman Al-Asoumi, a souligné que « le travail humanitaire est un pilier essentiel pour soutenir la sécurité et la stabilité des sociétés et parvenir au développement durable en raison de sa haute valeur humanitaire ».

Il a également appelé à « des efforts humanitaires concertés, compte tenu de la gravité des répercussions des conditions difficiles et exceptionnelles que traversent de nombreux pays du monde ».

Les enfants de Ghaza sont les plus touchés

Les enfants de la bande de Ghaza sont le groupe le plus touché ayant un besoin urgent d'aide psychologique et éducative, a estimé dimanche le porte-parole du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Kazem Abu Khalaf.

La situation actuelle dans la bande de Ghaza exige une intervention urgente pour aider les enfants qui souffrent d'une perte d'éducation et de graves dommages psychologiques, a-t-il ajouté, avant de préciser que le nombre d'enfants tombés en martyrs est d'au moins 14.000, ce qui est l'estimation la plus basse, en plus des milliers de blessés.

Tous les enfants de la bande de Ghaza ont besoin d'un soutien psychologique. Au moins 625 enfants ont perdu une année scolaire depuis le début de l'agression sioniste dans le secteur en octobre dernier, et certains enfants ont eu leurs membres amputés et doivent être libérés pour le traitement, notant qu'il y a beaucoup d'enfants souffrant de peur et d'anxiété » du fait de l'agression sioniste.

La Colombie interdit l'exportation du charbon aux sionistes

La Colombie interdit l'exportation du charbon aux sionistes en réponse aux agressions récurrentes de l'occupant en Palestine notamment à Ghaza.

Le président colombien, Gustavo Petro, a signé dimanche soir un décret dans ce sens. Petro affirme que cette interdiction « vise à faire pression sur (l'entité sioniste), pour qu'elle mette fin à la guerre contre Ghaza », rapporte l'APS.

En juin dernier, le ministère colombien du Commerce avait suggéré d'imposer des restrictions sur les ventes de charbon de bois à l'entité sioniste.

Plus tôt, en mai dernier, le président colombien avait décidé la rupture des relations diplomatiques entre son pays et l'entité sioniste, en raison du génocide en cours contre les Palestiniens. depuis plus



de 10 mois dans la bande de Ghaza.

La polio pourrait faire plus de martyrs à Ghaza

Au moment où les Nations unies appellent à un cessez-le-feu humanitaire afin de pouvoir mener une campagne de vaccination contre la polio dans la bande de Ghaza en raison de la catastrophe sanitaire attendue en cas d'épidémie, le directeur général des soins de santé primaires.

Dans la bande de Ghaza, Musa Abed a averti que la propagation du virus de la polio pourrait faire plusieurs fois le nombre de martyrs dans la guerre israélienne en cours dans la bande de Ghaza assiégée depuis le 7 octobre dernier.

Dans une déclaration à l'agence de presse du Qatar (QNA), Abed a exprimé sa crainte

de voir davantage de maladies se propager dans un environnement fertile, toutes les causes de la propagation dans la bande de Ghaza étant réunies. Il a souligné que le ministère de la Santé de la bande de Ghaza l'a déclarée zone épidémique, fin juin, après la découverte du virus de la polio dans des échantillons d'eaux usées dans les villes de Deir al-Balah (centre) et Khan Younis (sud), ce qui laisse présager une véritable catastrophe qui pourrait survenir sur le secteur. A son tour, le directeur de l'hôpital des Amis des Patients de la ville de Ghaza (nord), Saeed Salah, a mis en garde contre le danger de propagation du virus de la polio parmi les Palestiniens de la bande de Ghaza, après sa disparition des territoires palestiniens il y a 25 ans en raison de aux opérations régulières de vacci-

nation. Salah a déclaré à l'agence Qena que le retour du virus de la polio menace la vie des gens, à la lumière des circonstances difficiles que traverse la bande de Ghaza et en raison de la facilité de transmission de l'infection. Il a souligné que la plupart des habitants de la bande de Ghaza souffrent actuellement d'une faible immunité en raison de la faim qui règne, expliquant que le manque de disponibilité d'aliments sains et nutritifs ne confère pas à leur corps une immunité suffisante pour vaincre les maladies. Cela survient après que le ministère palestinien de la Santé de la bande de Ghaza a annoncé avoir enregistré la première infection par le virus de la polio dans la ville de Deir al-Balah chez un enfant de dix mois qui n'avait reçu aucune dose de vaccin contre cette maladie, notant que l'Organisation mondiale de la santé n'a pas encore confirmé l'infection. Le ministère a expliqué que le virus s'est à nouveau propagé dans la bande de Ghaza en raison de la détérioration des conditions sanitaires, dans le contexte de la guerre qui dure depuis plus de dix mois, et de la propagation des maladies infectieuses à cause du flux d'eaux usées dans les rues et entre les rues. les tentes des personnes déplacées et le manque de produits d'hygiène personnelle et d'eau potable.

Dans un contexte connexe, le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a mis en garde à plusieurs reprises contre la détérioration de la situation humanitaire dans la bande de Ghaza, sur fond de propagation du virus de la polio et de la menace qu'il représente pour des centaines de milliers d'enfants, soulignant que les Nations unies s'apprêtent à lancer une campagne vitale de vaccination contre cette maladie dans le secteur, pour plus de 640 000 enfants de moins de dix ans.

R. I. / Agences

JOURNÉE MONDIALE DE L'AIDE HUMANITAIRE

Un record inadmissible de violences contre les humanitaires

Un record inadmissible de violences contre les humanitaires, déplore l'ONU à l'occasion de la Journée mondiale de l'aide humanitaire.

L'Organisation des Nations unies a fustigé, les violences « inadmissibles » qui se banalisent contre les travailleurs humanitaires. 280 ont été tués dans le monde en 2023, un record nourri par l'agression sioniste contre la Ghaza.

280 travailleurs humanitaires tués dans 33 pays

« La normalisation de la violence contre les travailleurs humanitaires et le fait que personne ne rende de comptes sont inacceptables, inadmissibles et extrêmement dangereux pour les opérations humanitaires, partout », a dénoncé, lundi, Joyce Msuya, cheffe par intérim du Bureau humanitaire de l'ONU (Ocha).

« Avec 280 travailleurs humanitaires tués dans 33 pays l'an dernier, 2023 a été l'année la plus meurtrière jamais enregistrée pour la communauté humanitaire internationale », avec une augmentation de 137% par rapport à 2022 (118 tués), souligne Ocha dans un communiqué, utilisant les chiffres de la base de données AidWorker Security Database qui remontent à 1997.

163 humanitaires tués à Ghaza en trois mois

Selon ces données, plus de la moitié des morts de 2023 (163) sont des humanitaires tués à Ghaza lors des trois premiers mois de l'agression sioniste contre les Palestiniens, principalement dans des frappes aériennes. Si les 280 tués de 2023 représentent déjà un nombre « scandaleux », « 2024 pourrait bien être sur la voie d'une issue encore plus meurtrière », estime l'ONU.

Selon AidWorker Security Database, 176 humanitaires ont été tués entre le 1er janvier et le 9 août 2024 (dont 121 dans les territoires palestiniens occupés), un chiffre déjà plus élevé que la plupart des années complètes précédentes. En effet, le précédent record datait de 2013 avec 159 morts.

L'UNRWA paie un lourd tribut

Depuis octobre, plus de 280 travailleurs humanitaires ont été tués à Ghaza, dont une majorité d'employés de l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), selon les Nations unies. Le Commissaire général de l'Office, Phillipe Lazzarini, a rendu hommage, à l'occasion, à tous les travailleurs humanitaires tués dans le monde entier, notamment dans la bande de Ghaza, ravagée par

une agression sioniste. Il a écrit, dans un message publié sur la plateforme X, que « nous nous souvenons et rendons hommage aux travailleurs humanitaires tués et blessés dans le monde entier.

Dans Ghaza, il y en a eu beaucoup trop depuis le début de la guerre il y a 10 mois », souligne-t-il. Et de préciser que dans l'enclave palestinienne, « au moins 289 travailleurs humanitaires dont 207 membres de l'équipe de l'UNRWA et 885 agents de santé ont perdu la vie ».

Toutes les règles de guerre existantes brisées à Ghaza

« Plusieurs d'entre eux ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils fournissaient une aide humanitaire ou des soins médicaux aux blessés et aux malades », affirme le patron de l'UNRWA avant d'ajouter : « Aux côtés d'eux, plus de 160 journalistes et travailleurs des médias ont été tués alors qu'ils rapportaient l'impact humain de cette guerre dévastatrice et les violations constantes du droit international humanitaire ».

Le patron de l'UNRWA a conclu dans son message : « La guerre à Ghaza a brisé toutes les règles de guerre existantes. Les responsables doivent rendre des comptes ».

R. I. / Agences

Consommation d'édulcorants quels risques ?

Selon une nouvelle étude de l'Inserm, les édulcorants peuvent avoir des effets délétères. Les plus gros consommateurs d'édulcorants ont notamment plus de risque de développer un cancer.

Plusieurs millions de personnes consomment quotidiennement des édulcorants. Ces additifs alimentaires permettent de réduire la teneur en sucre ajouté, ainsi que le nombre de calories qui y sont associées, tout en conservant la saveur sucrée des produits. Les plus connus : l'aspartame, la saccharine, l'acésulfame-K ou encore le sucralose. On les retrouve de plus en plus dans les produits «light» ou «allégés», comme les sodas, mais aussi dans les yaourts, les chips, les bonbons, etc. Cependant, leur innocuité est régulièrement remise en doute. Une étude conduite par des chercheurs de l'Inserm, de l'Inrae, du Cnam et de l'université Paris-Sorbonne vient de mettre en évidence le risque de cancer lié aux édulcorants. Leurs travaux ont été publiés dans la revue *Plos Medecine*, jeudi 24 mars.



«Risque accru de développer un cancer»

De 2009 à 2021, les chercheurs ont analysé les données de santé et la consommation d'édulcorants de 102.865 personnes, participant à la vaste étude *NutriNet-Santé*. Les volontaires ont renseigné leurs antécédents médicaux et leur niveau d'activité physique, mais aussi donné des indications sur leur mode de vie et

leur état de santé général. Ils ont également entré les noms et marques des produits consommés. Les scientifiques ont ainsi pu mesurer leur exposition aux additifs alimentaires, notamment aux édulcorants. Ils ont ensuite effectué des analyses statistiques afin d'étudier les associations entre la consommation d'édulcorants et le risque de cancer, en tenant bien compte de nombreux facteurs

potentiellement confondants tels que l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, l'activité physique, le tabagisme, l'indice de masse corporelle (IMC), la taille, la prise de poids au cours du suivi, le diabète, les antécédents familiaux de cancer, ainsi que les apports en énergie, alcool, sodium, acides gras saturés, fibres, sucre, aliments complets et produits laitiers.

Les résultats de ces analyses statistiques suggèrent une association entre la consommation d'édulcorants et un risque accru de cancer, alerte l'Inserm dans un communiqué.

«Cette étude prospective à grande échelle suggère, en accord avec plusieurs études expérimentales *in vivo* et *in vitro*, que les édulcorants artificiels, utilisés dans de nombreux aliments et boissons dans le monde, pourraient représenter un facteur de risque accru de cancer», confirme Charlotte Debras, doctorante et première auteure de l'étude.

Comparés aux personnes qui n'en consommaient pas, les plus gros consommateurs d'édulcorants présentaient un risque plus élevé de 13 % de développer un cancer (tous types de cancers confondus).

Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour confirmer ces résultats.

De trop longues siestes pourraient être le signe d'une démence



Il y a certaines habitudes qu'on ne pense pas dangereuses, elles constituent pourtant un signe d'alerte à ne pas négliger. Selon une étude, des siestes fréquentes ou régulières pendant de longues heures pendant la journée peuvent être un signe de démence précoce chez les personnes âgées.

Les chercheurs ont constaté que les personnes âgées qui faisaient la sieste au moins une fois par jour - ou plus d'une heure par jour - étaient 40 % plus susceptibles de développer la maladie d'Alzheimer. Ces conclusions ont été publiées dans *Alzheimer's and Dementia : Le Journal de l'Association Alzheimer*.

«Nous avons découvert que l'association entre les siestes diurnes excessives et la démence persistait après ajustement en fonction de la quantité et de la qualité du sommeil nocturne», a déclaré le co-auteur principal, le docteur Yue Leng, professeur adjoint de psychiatrie à l'université de Californie à San Francisco. Les chercheurs ont analysé les données de 1.400 personnes âgées de 74 à 88 ans. Pendant plusieurs années, les participants ont été équipés de tracker destinés à analyser leurs mouvements. Aucun mouvement pendant une période prolongée entre 9 h et 19 h a été interprété comme une sieste. Pendant

cette période d'inactivité, il est possible que les personnes aient lu ou regardé la télévision, «nous avons développé un algorithme unique pour définir les siestes et pour différencier les siestes de l'absence d'activité», souligne l'étude.

La qualité et la quantité de sommeil diminuent avec l'âge, souvent en raison de douleurs ou de complications liées à des maladies chroniques telles que des pauses plus fréquentes aux toilettes.

Selon les auteurs de cette étude, les siestes la journée peuvent traduire des changements cérébraux. Au fil des années, les chercheurs ont constaté que les siestes augmentaient en moyenne de 11 minutes par an pour les adultes qui ne développaient pas de troubles cognitifs.

Toutefois, un diagnostic de déficience cognitive légère a doublé le temps de sieste pour un total de 24 minutes par jour. Les personnes diagnostiquées avec la maladie d'Alzheimer ont presque triplé leur temps de sieste, pour atteindre une moyenne de 68 minutes par jour.

Agences

Les enfants nés grâce à une FIV auraient une meilleure santé à l'âge adulte

«De nombreuses recherches se sont intéressées à la santé physique et au développement des enfants et des adolescents conçus par des méthodes de procréation médicalement assistée (PMA). On en sait moins sur la qualité de vie des adultes conçus par une technique de PMA», indique une récente étude publiée dans la revue *Human Fertility*.

Une équipe de chercheurs de l'université de Melbourne a mené l'enquête auprès de 193 jeunes adultes conçus par technique de procréation médicalement assistée et 86 jeunes adultes conçus naturellement. Quatre critères de qualité de vie ont été pris en compte : leur santé physique, leurs relations sociales, leur santé mentale et leur environnement.

Les auteurs ont examiné les différences de qualité de vie de chaque participant à ces deux périodes de vie, en prenant en compte le mode de conception, l'âge de la mère à la naissance du participant, son orientation sexuelle, la situation financière de sa famille, la perception de son propre poids, le nombre d'amis proches, la fréquence d'une activité physique et les relations avec les parents. Au terme de leur analyse, ils ont constaté que le fait d'être conçu par une méthode de PMA peut conférer des avantages en termes de qualité de vie à l'âge adulte, indépendamment des cofacteurs psychosociaux, notamment le fait d'avoir moins de détresse psychologique, une relation plus positive avec les parents, une meilleure situation financière et le sentiment d'avoir un poids correct entre 18 et 28 ans contribuant à une meilleure qualité de vie à l'âge adulte.

ASTÉRIX ET CLÉOPÂTRE



20h10



Cléopâtre fait le pari de construire un palais en un temps record, afin de montrer à César la grandeur du peuple égyptien. L'architecte Numérobis est chargé des travaux : il a trois mois pour construire le palais, ou il sera livré aux crocodiles. Celui-ci fait appel à Panoramix le druide gaulois, qui arrive en Égypte pour lui prêter main-forte avec sa potion magique, accompagné d'Astérix, Obélix et Idéfix. Mais les choses s'annoncent compliquées : d'abord parce que Numérobis est objectivement un mauvais architecte – ses maisons s'écroulent toutes seules – ; et ensuite parce que beaucoup de gens ont intérêt à le voir échouer.

JUST A GIGOLO



20h10



Alex a trouvé la solution pour vivre heureux et riche sans travailler : être gigolo. Seulement, après 25 ans de vie commune avec Denise, Alex "le gigolo" se fait congédier sans préavis et se retrouve à la rue. Forcé de s'installer chez sa sœur et son neveu de 10 ans. Il n'a alors qu'une obsession : retrouver au plus vite une riche héritière. De toute évidence, l'association Kad Merad / Olivier Baroux a donné de meilleurs résultats à la radio et à la télévision qu'au cinéma. Just a Gigolo ne change rien à l'affaire. Mais si l'ensemble est balourd, quelques scènes, au ton délirant, déclenchent des rires...

A CORPS PERDUS



20h06



Après les Jeux Olympiques de Paris, place aux Jeux Paralympiques. Ce documentaire suit six athlètes handicapés, de naissance ou par accident, qui s'apprennent à relever tous les défis : 3 hommes et 3 femmes venus de France, du Brésil, des Etats-Unis et d'Afghanistan. Jour après jour, on suit leur préparation, tant physique que mentale, avant cette grande épreuve. Chacun se confie aussi sans fard sur son vécu, son parcours, sa pratique sportive, sa manière d'aborder le handicap au quotidien, mais aussi le regard des autres et le rapport au monde sportif.

ALEX HUGO
LA FIN DES TEMPS



20h10



Le cadavre d'un homme est recraché par les eaux d'un torrent et une adolescente sans identité s'est réfugiée dans le chalet d'Alex. Muette, apeurée, elle semble découvrir le monde et la technologie pour la première fois. Alex veut découvrir si elle est parvenue à s'échapper d'une longue séquestration, ou si elle vivait à l'écart de tous, quelque part dans la montagne. En tout cas, le danger rôde : une « ombre » semble bien décidée à la récupérer. Alex la prend sous son aile et se lance dans une double enquête.

LA SELECTION DE MIDI LIBRE

SOUS L'OEIL DE PÉKIN :
TOTAL TRUST



19h55



Depuis deux décennies, les technologies intelligentes permettent au gouvernement chinois de contrôler ses citoyens. L'état est présent au quotidien dans l'intimité de chacun, et la propagande incessante menée par Xi Jinping conduit les habitants à se surveiller entre eux. Malgré tout, certains tentent de résister, mais leur action est durement réprimée. Leur quotidien nous est ici relaté. Parmi eux, deux avocats ayant combattu pour faire respecter des droits humains bafoués, et une jeune journaliste.

AU BOUT C'EST LA MER
FLEUVE SHANNON



20h00



François Pécheux part pour une nouvelle aventure en Irlande. Il part de la source du Shannon, plus grand fleuve des îles britanniques, au nord du pays, pour atteindre l'océan Atlantique à presque 400 km de là. Il effectue une partie du trajet en montgolfière lorsque le fleuve est trop étroit et est surpris par l'atterrissage brutal. Il embarque ensuite dans la barque à grande vitesse de John pour une balade qui décoiffe. Il tombe également sur des éleveurs traversant le fleuve à la nage avec leurs vaches, à qui il donne un coup de main.

ZONE INTERDITE



20h10



Habiter près de la mer, le long de l'Atlantique, de la Manche ou de la Méditerranée, c'est le rêve de beaucoup de français. Si le littoral séduit, il est aussi l'objet de discordes acharnées entre les municipalités et les locaux. S'approprier le littoral ou le protéger ? La limite est parfois floue. L'origine de la discorde découle de la loi littoral de 1986, censée protéger les espaces naturels. Une loi face à laquelle tout le monde n'est pas égaux en droits. Ainsi, à la Grande-Motte la célèbre paillote la Voile Bleue est menacée de fermeture définitive.

SNAPPED : DISPARITIONS
INQUIÉTANTES



20h05



En janvier 2004, à Racine dans le Wisconsin. Nick appelle la police pour signaler la disparition de sa femme, Teri Jendusa-Nicolai. Ce qu'il ne sait pas, c'est que la police a déjà déployé toutes ses forces après un appel de Teri plus tôt dans la journée pour leur indiquer que David, son ex-mari, essayait de la tuer et qu'elle était à l'arrière de sa camionnette. En se rendant au domicile de l'ex-mari, la police trouve des vêtements appartenant à Teri ainsi qu'une grosse tache de sang sur le tapis. Une course contre la montre est alors lancée.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef:
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er} Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	04:29
Dohr	12:51
Asr	16:43
Maghreb	19:31
Icha	21:01

SAHARA OCCIDENTAL

LE POLISARIO APPELLE AU RESPECT DES DROITS DES SAHRAOUI

Le Polisario appelle au respect des droits des Sahraouis après des déclarations dangereuses attribuées au président de la République Dominicaine, Luis Abinader.

Le Front Polisario a exprimé hier, son rejet catégorique et sa dénonciation du contenu du communiqué publié par le ministère des Affaires étrangères de la République dominicaine, le 17 août 2024, dans lequel des déclarations dangereuses sont attribuées au président Luis Abinader, récemment réélu pour un second mandat, selon l'agence de presse sahraouie (SPS). D'après la même source, le Front Polisario au respect des droits du peuple sahraoui inaliénables à l'autodétermination et à l'indépendance. Le Polisario affirme, selon SPS, que le peuple du Sahara occidental est le seul à disposer de ce droit exclusif d'exercer un choix libre et démocratique pour son avenir politique.

Le Sahara occidental est un territoire non autonome

Le représentant légitime du peuple sahraoui souligne que « *le Sahara occidental est un territoire en attente de décolonisation, qu'il est enregistré comme tel par les Nations unies depuis 1963* ». Le Front Polisario note aussi, selon communiqué repris par SPS, que le territoire du Sahara occidental est illégalement occupé par le Maroc par la force des armes depuis le 30 octobre 1975. Il rappelle, dans ce sillage, que le Nations unies ont à plusieurs reprises condamné cette occupation qui n'est reconnue par aucune organisation internationale.

Le communiqué du Front Polisario appelle le président dominicain, Luis Abinader, à contribuer efficacement aux efforts politiques déployés par les Nations unies et l'Union africaine pour parvenir à un règlement juste et durable qui permet



au peuple sahraoui d'exercer son droit légitime et inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

Rejet de la politique d'incitation menée par l'occupation marocaine

Ledit texte appelle également à s'associer, conformément au consensus régional de l'Amérique latine et des Caraïbes, au rejet du fléau du colonialisme qui continue d'affliger les Caraïbes et l'Afrique, et à l'établissement de relations diplomatiques complètes avec la République sahraouie, État membre de l'Union africaine.

Le Front exprime, en outre, son rejet de la politique d'incitation menée par l'occupation marocaine à mener toute sorte d'actions ou d'activités conduisant à un déni direct du droit du peuple sahraoui à l'au-

todétermination, ce qui conduit à une violation flagrante de son droit à l'autodétermination, ses droits sur ses ressources naturelles ou constitue un obstacle aux nobles efforts politiques déployés par la communauté internationale pour parvenir à une solution juste à la question de la décolonisation du Sahara occidental.

La récente démarche du gouvernement tchadien condamnée

Dans son communiqué, le Front exprime également son appréciation à toutes les forces politiques et mouvements sociaux et solidaires pour leur adhésion aux valeurs de fraternité et aux liens culturels et historiques qui unissent la République sahraouie à la République Dominicaine. Le représentant légitime du peuple

sahraoui souligne que ses principes reposent sur la défense des principes d'autodétermination des peuples et de respect de la souveraineté nationale.

Dimanche, le ministère sahraoui des Affaires étrangères a exprimé son profond étonnement face à la démarche unilatérale entreprise par le gouvernement tchadien le 14 août 2024, selon SPS. Ce dernier, aux côtés du Royaume du Maroc, a annoncé l'ouverture d'un « *consulat* » fictif du Tchad dans la ville de Dakhla occupée, qui fait partie des territoires occupés du Sahara occidental.

Violation flagrante de la Charte de l'ONU

Le gouvernement sahraoui considère cette décision comme illégale, en contradiction avec le droit international et africain, et comme une violation des normes et conventions diplomatiques internationales. Dans son communiqué repris par SPS, le gouvernement sahraoui a affirmé que cette démarche du Tchad constitue une violation flagrante de la Charte de l'ONU et une décision illégale, en plus d'être agressive, provocatrice et injustifiée. Elle constitue, selon la même source, une attaque contre la souveraineté de la République arabe sahraouie démocratique et affecte négativement son intégrité territoriale.

PÉTROLE

Le Brent recule à 79,16 dollars

Le prix du baril de Brent recule à 79,16 dollars hier lundi à Londres alors qu'il ouvrait à 79,55 dollars, selon le site spécialisé Prixdubaril.

Vendredi, le cours affichait 79,68 dollars en fin de séance sur la bourse. Les cours du pétrole débutaient ainsi la semaine en baisse, les craintes autour de la demande chinoise accaparant l'attention des investisseurs, effaçant la prime de risque géopolitique malgré une situation toujours préoccupante au Moyen-Orient, rapporte l'APS.

Les économies des 2 géants mondiaux inquiètent

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en octobre, cédait en début de séance 0,68% vers 10h20 à 79,14 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en septembre, perdait quant à lui 0,87%, à 75,98 dollars. Il s'affiche à l'instant à 75,03 dollars.

Les analystes endossent ce recul à l'économie chinoise qui les inquiète en raison du tassement de sa croissance au 2e trimestre 2024. Selon les mêmes sources, les indicateurs économiques en Chine dont le taux de chômage à 17,1% en juillet. Ils s'appuient ainsi sur les chiffres officiels publiés en fin de semaine dernière. La production industrielle s'est comprimée et la demande en prêts bancaires s'est contractée pour la 1e fois en 20 ans. L'autre motif, le recul de la demande américaine qui préoccupe les investisseurs sur le marché.

INONDATIONS AU NIGER

L'ALGÉRIE ENVOIE DES AIDES ALIMENTAIRES

Quatre avions militaires, transportant des tonnes d'aides alimentaires, ont pris le départ, hier matin à partir de la base aérienne de Boufarik (Blida) de la 1^{re} Région

militaire, en direction de l'aéroport de Niamey au Niger, dans le cadre des aides humanitaires destinées à ce pays, en application de la décision du président de la

République. Cette aide, don du Croissant-Rouge algérien (CRA), est composée de vivres, médicaments et matériels médicaux, tentes et matelas, précise un communiqué du ministère de la Défense nationale qui souligne que cette initiative « *inspirée des valeurs du peuple algérien* » s'inscrit dans le cadre des « *us et coutumes de l'Algérie exprimant sa solidarité avec les peuples de façon général, et les États du voisinage de façon particulière* ». Selon la même source, cette initiative fait suite aux dernières inondations qu'a connu le Niger et ayant fait 129 décès et des sinistrés.

Notons que cette initiative de solidarité intervient moins de quinze après la visite officielle en Algérie du Premier ministre nigérien, ministre de l'Économie et des Finances de la République du Niger, Ali Mahaman Lamine Zeine, à la tête d'une forte délégation.

